

TARIFS de l'EAU, de l'ASSAINISSEMENT et des INTERVENTIONS SUR RESEAUX - Applicables au 1^{er} janvier 2017

TARIFS DE L'EAU	Tarifs H.T. en €
Montant de l'abonnement semestriel selon le diamètre du compteur de l'abonné (mm) :	
• de 15 à 30	37.56 €
• de 40 à 65	114.66 €
• Supérieur à 65	191.75 €
• A partir du deuxième compteur pour herbage	37.56 €
Montant de la redevance au m ³ consommé	0.96 €
Participation aux frais de branchement selon le diamètre du compteur de l'abonné (mm) :	
• de 15 à 30	1 607.82 €
• de 40 à 65	2 108.61 €
• Supérieur à 65	2 503.97 €
• Herbage (zone non constructible)	1 607.82 €
• Tranchée, le ml supplémentaire	50.08 €
Déplacement du compteur	164.74 €
Frais de fermeture ou d'ouverture du branchement	39.54 €
Forfait pour non respect du règlement	79.07 €
Envoi, expertise et retour du compteur	125.20 €

Conformément à la délibération n°2015-129 du 11 décembre 2015, « les tarifs sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 et sont révisables tous les ans suivant l'évolution :

- Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 001634676) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Distribution de 120 m³ d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'eau,
- Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 0016346788) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Assainissement de 120 m³ d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'assainissement,
- Du dernier indice TP01 connu pour les autres tarifs et interventions sur réseaux. »

TARIFS DE L'AGENCE DE L'EAU	Tarifs H.T. en €
Lutte contre la pollution	0.220 €
Lutte contre la pollution PIERREVILLE et ST GERMAIN LE GAILLARD	0.380 €

Tarifs révisés par le comité de bassin de l'agence de l'eau Seine Normandie
Modalités de calcul sur : <http://www.eau-seine-normandie.fr>

TARIFS de l'EAU, de l'ASSAINISSEMENT et des INTERVENTIONS SUR RESEAUX - Applicables au 1^{er} janvier 2017

TARIFS INTERVENTIONS SUR RESEAUX	Tarifs H.T. en €
Découpage de voirie (ml)	6,05 €
Sable (m3)	17,98 €
Remblai TV 0/31.5 (m3)	27,24 €
Reprise enrobé à froid (m2)	21,79 €
Reprise enrobé à chaud (m2)	21,79 €
Tractopelle avec conducteur (h)	37,69 €
Minipelle avec conducteur (h)	40,93 €
Camion avec conducteur (h)	44,77 €
Poseur avec fourgon (h)	40,31 €
Intervention d'un agent (heure)	32,68 €
Autres fournitures	prix d'achat majoré de 10 %

Conformément à la délibération n°2015-129 du 11 décembre 2015, « les tarifs sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 et sont révisables tous les ans suivant l'évolution :

- ***Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 001634676) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Distribution de 120 m3 d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'eau,***
- ***Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 0016346788) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Assainissement de 120 m3 d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'assainissement,***
- ***Du dernier indice TP01 connu pour les autres tarifs et interventions sur réseaux. »***

TARIFS de l'EAU, de l'ASSAINISSEMENT et des INTERVENTIONS SUR RESEAUX - Applicables au 1^{er} janvier 2017

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT	Tarifs T.T.C en €
Montant de l'abonnement semestriel pour un branchement eaux usées domestiques	35.79 €
Assainissement collectif	1.80 €
Montant de la redevance au mètre cube d'eau assainie pour les personnes non alimentées en eau par le réseau public :	
<ul style="list-style-type: none"> • Résidence principale En cas d'absence de compteur d'eau (logement disposant d'une alimentation par puits ou forage ne disposant pas de comptage), application d'un forfait semestriel, à multiplier par le nombre d'habitants présents au 1er janvier de l'année de facturation : 1 abonnement + 30 m ³ par résident au foyer	Abonnement + 53.85 €/pers
<ul style="list-style-type: none"> • Résidence secondaire En cas d'absence de compteur d'eau (logement disposant d'une alimentation par puits ou forage ne disposant pas de comptage), application d'un volume annuel défini dans le règlement de service : 1 abonnement + 45 m ³ par logement	Abonnement + 80.78 €/pers
Participation aux frais d'un branchement	1 684.91 €
Tranchée le ml supplémentaire	57.26 €
Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour les frais de branchement des immeubles construits antérieurement à la mise en service du réseau	842.45 €
Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif pour les frais de branchement des immeubles construits postérieurement à la mise en service du réseau	991.12 €
Participation aux frais de vérification de la conformité du raccordement au réseau public d'assainissement des eaux usées	110.12 €
Sanction financière pour non respect du règlement	110.12 €
Frais d'obturation du branchement assainissement ou fermeture définitive du branchement	110.12 €
Frais de remise en service du branchement assainissement	110.12 €

Ce forfait n'inclut pas les frais liés à la remise en état du réseau suite à la faute de l'utilisateur.

Conformément à la délibération n°2015-129 du 11 décembre 2015, « les tarifs sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 et sont révisables tous les ans suivant l'évolution :

- ***Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 001634676) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Distribution de 120 m³ d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'eau,***
- ***Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 0016346788) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Assainissement de 120 m³ d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'assainissement,***
- ***Du dernier indice TP01 connu pour les autres tarifs et interventions sur réseaux. »***

TARIFS DE L'AGENCE DE L'EAU :	Tarifs H.T. en €
Modernisation des réseaux	0.300 €

Tarifs révisés par le comité de bassin de l'agence de l'eau Seine Normandie
 Modalités de calcul sur : <http://www.eau-seine-normandie.fr>

TARIFS de l'EAU, de l'ASSAINISSEMENT et des INTERVENTIONS SUR RESEAUX - Applicables au 1^{er} janvier 2017

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Désignations	Tarifs TTC
Contrôle de diagnostic initial	95.75 €
Contrôle de conception et d'exécution	247.48 €
Contrôle périodique	75.86 €
Contrôle diagnostic dans le cadre de vente d'immeuble	109.97 €

Compétence « Entretien » :

Désignations	Tarifs en TTC
Prestation de vidange des installations d'assainissement non collectif	245.37 €

Etude de filière

Désignations	Tarifs en TTC
Etude de filière	321.12 €

Conformément à l'article 6 de la délibération n°2013-120 du 13 décembre 2013, « les tarifs sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2014 et sont révisables tous les ans suivant l'évolution de l'indice INSEE 001634678 relatif au prix moyens mensuels de vente en détail en métropole – Assainissement de 120 m³ d'eau (TTC), base janvier 2014, sauf tarif « Etude de filière » qui suivra l'évolution de l'indice SYNTEC, base janvier 2014.

**TARIFS de l'EAU, de l'ASSAINISSEMENT et des INTERVENTIONS
SUR RESEAUX - Applicables au 1^{er} janvier 2017**

:

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AYANT ETE REALISE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX	Tarifs T.T.C en €
Montant de l'abonnement et de la redevance au mètre cube d'eau consommée :	
• Montant de l'abonnement semestriel	35.79 €
• Montant de la redevance au mètre cube	1.80 €
Montant de la redevance au mètre cube d'eau assainie pour les personnes non alimentées en eau par le réseau public :	
• Résidence principale En cas d'absence de compteur d'eau (logement disposant d'une alimentation par puits ou forage ne disposant pas de comptage), application d'un forfait semestriel, à multiplier par le nombre d'habitants présents au 1er janvier de l'année de facturation : 1 abonnement + 30 m ³ par résident au foyer	Abonnement + 53.85 €/pers
• Résidence secondaire En cas d'absence de compteur d'eau (logement disposant d'une alimentation par puits ou forage ne disposant pas de comptage), application d'un volume annuel défini dans le règlement de service : 1 abonnement + 45 m ³ par logement	Abonnement + 80.78 €/pers

Conformément à la délibération n°2015-129 du 11 décembre 2015, « les tarifs sont applicables à partir du 1^{er} janvier 2016 et sont révisables tous les ans suivant l'évolution :

- *Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 001634676) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Distribution de 120 m³ d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'eau,*
- *Du dernier indice INSEE connu (identifiant : 0016346788) aux prix moyens mensuels de vente en détail en métropole - Assainissement de 120 m³ d'eau, pour ce qui concerne le budget de l'assainissement,*
- *Du dernier indice TP01 connu pour les autres tarifs et interventions sur réseaux. »*